



Réflexions sur la visite médicale d'aptitude et les bonnes pratiques

Dr Jean-Louis Méliet

*Coordinateur du conseil scientifique de
MEDSUBHYP*





Qu'est-ce que l'aptitude ?

- Larousse :

Disposition naturelle ou acquise de quelqu'un à faire quelque chose

⇒ Se définit par rapport à l'activité

- Aptitude médicale

Pas de définition légale ou réglementaire



Différents types d'aptitude médicale (1)

- Médecine du travail
 - Acte de prévention
 - Éviter l'altération de l'état de santé par le travail
 - Éviter l'altération du travail par l'état de santé
 - Éviter les répercussions de l'état de santé sur l'entourage
 - Se définit par rapport au poste de travail
 - Adaptation du poste de travail si nécessaire



Différents types d'aptitude médicale (2)

- Médecine militaire et assimilée

Se définit par rapport aux missions

- pas d'adaptation des missions à l'individu
- hiérarchie inversée : la mission prime
- entourage / coéquipiers : porter secours

👉 Le médecin ne peut intervenir sur la mission



Différents types d'aptitude médicale (3)

- Médecine du sport
 - permettre à l'individu de pratiquer
 - activité complète, limitée ou adaptée
 - prévention des altérations de santé par la pratique
 - pouvoir porter secours au coéquipier



Prérequis pour le médecin

- Connaître les risques
- Connaître l'activité
- Connaître les conséquences de l'activité et des risques sur l'organisme

➔ Formation spécifique préalable



La démarche médicale

- Rechercher les altérations de l'état de santé qui augmentent les risques
 - interrogatoire
 - examen clinique
 - examens complémentaires
 - recours au spécialiste si nécessaire
- En déduire les contre-indications



La formulation des conclusions

- Document ayant valeur juridique :

Fiche ou certificat d'aptitude, certificat d'absence de contre-indication

- Identification de l'activité

- Si nécessaire, adaptations préconisées pour l'activité

- Durée de validité de la décision

- Date et signature



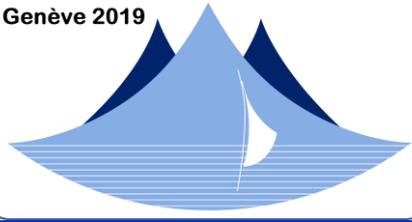
Les recommandations

- Objectif : (C.E. 27 avril 2011)
 - guider les professionnels de santé sur la base des connaissances médicales avérées à la date de leur rédaction
 - Choix et mise en œuvre des soins à visée préventive, diagnostique ou thérapeutique
- Valeur juridique = norme



Méthodologie

- HAS 2015
- Groupe de travail (experts)
 - Bibliographie
 - Propositions
 - Cotation des niveaux de preuve



Les niveaux de preuve

Niveau de preuve scientifique fourni par la littérature		Grade des recommandations
Niveau 1	Essais comparatifs randomisés de forte puissance Méta-analyse d'essais comparatifs randomisés Analyse de décision fondée sur des études bien menées	A Preuve scientifique établie
Niveau 2	Essais comparatifs randomisés de faible puissance Études comparatives non randomisées bien menées	B Présomption scientifique
Niveau 3	Études cas-témoins Études de cohortes	C Faible niveau de preuve
Niveau 4	Études comparatives comportant des biais importants Études rétrospectives Séries de cas	



Consolidation et finalisation

- Groupe de lecture
 - Experts indépendants
 - Socio-professionnels
- Corrections
- Validation par les promoteurs



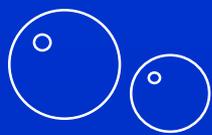
Plongée et hyperbarie professionnelle

- Recommandations de bonne pratique pour la prise en charge en santé au travail des travailleurs intervenant en conditions hyperbares
 - Promoteurs : MEDSUBHYP – SFMT
 - © juillet 2016 – révision décembre 2018



Plongée et activités subaquatiques de loisir

- Recommandations de bonne pratique pour le suivi médical des pratiquants d'activités subaquatiques sportives et de loisir
 - Promoteurs : MEDSUBHYP – SFMES
 - En phase de relecture



Place aux communications...

